

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Arboriculture

EDITION LANGUEDOC-ROUSSILLON

N°23 – 19 août 2020















Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN Cx Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et du Roussillon, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie, France Olive, SUDEXPE



du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de Biodiversité

A retenir

OLIVIER

Stades phénologiques : Les olives continuent leur croissance. Sur les vergers en sec, les olives restent fripées.

Mouche de l'olive : Conditions climatiques plus ou moins favorables. Nous arrivons dans une période à risque entre la fin de l'été et le début de l'automne : La vigilance doit être renforcée.

Dalmaticose : Les dégâts stagnent ou augmentent légèrement (beaucoup de chutes d'olives dalmatiquées). Risque corrélé au « risque mouche de l'olive ».

Maladies du feuillage : Nous arrivons dans une période à risque entre la fin de l'été et le début de l'automne : Surveillez les conditions climatiques.

MÉTÉO

Prévisions (Source Météo France)

Département / Jour	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
Gard						
Hérault				-		
Aude						
Pyrénées-Orientales						

Les températures sont stables, et ne dépasseront que rarement les 30°C. Elles augmenteront légèrement en fin de semaine (vendredi/samedi) pour atteindre les 32°C-34°C selon les secteurs.

Aucun épisode orageux n'est annoncé, mais des pluies éparses sont à prévoir samedi sur l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Elles seront accompagnées par des taux d'humidité plus élevés et une diminution des températures (inférieure à 30°C).

OLIVIER

Stades phénologiques - Symptômes physiologiques

Nous avons dépassé le stade BBCH 75 sur l'ensemble des secteurs. Les fruits continuent leur croissance et. pour les secteurs les plus précoces et les variétés les plus précoces, nous nous approchons du stade 79 : Les fruits ont atteint environ 90% de leur taille finale, récolte des fruits en vert.

L'avancement de la phénologie par rapport à 2019 est conservé : environ 10 à 12 jours d'avance.

En cas de stress hydrique, des olives fripées peuvent être observées.



Olives fripées Crédit Photo : France Olive

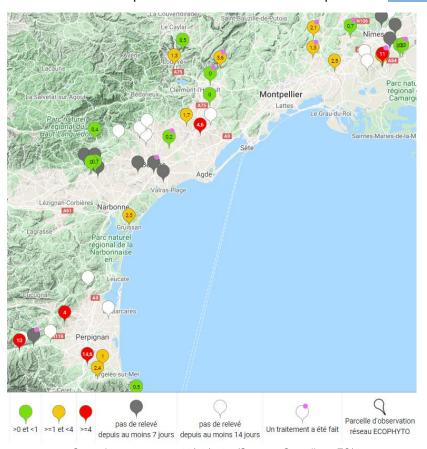


Mouche de l'olive

- ✓ Attractivité des olives : Tous les éléments qui favorisent la production d'olives de gros calibre maintiennent une attractivité élevée des olives (irrigation, faible charge, etc).
- ✓ **Conditions météorologiques :** De manière générale, les conditions climatiques de cette semaine sont favorables à l'activité de ponte de la mouche.

Les moyennes journalières restent favorables à l'activité de ponte de la mouche. Attention : La saison estivale touche à sa fin et les conditions climatiques vont devenir de plus en plus favorables.

✓ Évolution de la population : L'évolution de la population de mouches est connue grâce au réseau de pièges sexuels ou alimentaires mise en place sur l'ensemble du territoire oléicole. Vous pouvez consulter la carte des captures sur le lien ICI.



Carte des captures au 18/08/2020 (Source : Gestolive - FO)

Les captures ont tendance à être stables ou augmentent légèrement. Il est important de rester vigilant, car la mouche reste présente sur le territoire et les conditions climatiques vont devenir de plus en plus favorables à son activité.

- ✓ Dégâts observés : Ils dépendent de la conduite menée sur les vergers :
 - Avec méthode de lutte : le taux d'olives piquées est maîtrisé.
 - Sans méthode de lutte : évolution importante du taux d'olives piquées.



Symptômes visibles de l'évolution d'une piqûre de mouche : de gauche à droite, piqûre de ponte, galerie larvaire, trou de sortie Crédit photo : France Olive



Des trous de sortie ont été observés sur l'ensemble des secteurs.

Sur les vergers avec une méthode de lutte à jour, faible évolution des dégâts.

Évaluation du risque: Il doit être évalué selon les caractéristiques **favorables** ou **défavorables** à la mouche de l'olive de votre parcelle:

- la sensibilité de votre parcelle (variété **peu sensible** / **sensible**, **sec** / **irrigué**, environnement proche, ...),
- l'activité de la mouche (Absence / Présence de captures au niveau des pièges),
- l'évolution des dégâts sur olives (stable / en augmentation),
- votre protection (à jour, à renouveler, ...),
- les prévisions météo (Température chaude / froide, Pluie)
- la destination de vos olives (Huile ou Table)
- le risque que vous êtes prêt à prendre.

En résumé, le risque de la semaine est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Verger sensible (irrigué, variété précoce et de gros calibre, faible charge en fruits, zone littorale)		Verger moins sensible (non irrigué, variété tardive et de petit calibre, forte charge en fruits, zone de plaine ou d'altitude)		
Captures de mouches	Risque élevé	TABLE PASSING ACTUAL AC	Vigilance renforcée		
Aucune capture de mouche	Vigilance renforcée		Vigilance renforcée		

Attention : la période entre la fin de l'été et le passage à l'automne constitue une période à risque.

Gestion alternative du risque :

Lorsque vous destinez vos olives à l'huile, il peut être intéressant de **pratiquer une restriction hydrique contrôlée** afin de laisser légèrement flétrir vos olives. Ainsi, elles deviennent momentanément moins attractives pour la mouche de l'olive

Dalmaticose

Des symptômes d'olives dalmatiquées ont été observés sur l'ensemble des secteurs.

Sur les parcelles qui présentaient déjà des symptômes les semaines passées, d'importantes chutes d'olives dalmatiquées ont été enregistrées. Les dégâts ont tendance à stagner ou à augmenter légèrement.

Les symptômes de dalmaticose sur fruits sont particulièrement importants cette année.

Évaluation du risque :

Le risque est fortement corrélé au risque de piqûres de mouche.



Symptômes sur fruits caractéristiques de la dalmaticose - Photo France Olive

Le risque est plus élevé dans les cas suivants :

- parcelle sensible à la mouche de l'olive (irriguée, variété sensible, etc),
- parcelle non protégée contre les piqûres de mouche de l'olive,
- parcelle déjà sujette à des symptômes de dalmaticose les années précédentes.



Maladies du feuillage

Sur l'ensemble des secteurs, les maladies du feuillage telles que **l'Œil de paon** (*Fusicladium oleagineum*) et **la Cercosporiose** (*Pseudocercospora cladosporioides*) ont été très présentes cette année (cf. BSV 2020 n°1). Selon vos taux de contaminations enregistrés à la fin du printemps, un inoculum plus ou moins important peut-être présent au sein de vos vergers.



Symptômes sur feuilles caractéristiques de l'œil de paon (à gauche) et de la cercosporiose (à droite)
- Photo France Olive - CTO

Évaluation du risque :

Attention : La période de transition entre la fin de l'été et le début de l'automne représente une période à risque.



Gestion du risque :

Il est important de surveiller l'évolution des conditions climatiques.

Rappel (Œil de paon) :

	Optimum
Température	16 – 22°C
Humidité relative	80 – 85 %

Les cycle de développement de la Cercosporiose est moins évident mais il semblerait que la plage de développement soit beaucoup plus large que celle de l'Œil de paon (de 5°C à 30°C).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour les filières des fruits à pépins et noyau : par l'animateur filière de la chambre de l'Hérault et élaboré sur la base des observations réalisées par le CETA du Vidourle, les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, Cofruid'Oc et SudExpé.
- **pour la fillère Olive**: par l'animateur fillère de France Olive et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture de l'Aude, CivamBio 66 et le GE des coopératives oléicoles 30 et 34.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.